

# Travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement canadiennes Association médicale canadienne et AMC Impact inc.

Rapport pour 2023

Le terme « Entreprise AMC » est employé ici pour désigner collectivement l'Association médicale canadienne (AMC) et sa filiale en propriété exclusive, AMC Impact inc. (AMC Impact).

## Objectif

Le présent rapport pour l'année 2023 a été préparé par l'Entreprise AMC, approuvé par les conseils d'administration de l'AMC et d'AMC Impact, et attesté par l'AMC, conformément à la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement (la « Loi »).

# À propos des entités incluses dans ce rapport conjoint

Nom officiel des entités déclarantes	Association médicale canadienne AMC Impact inc.
Exercice financier visé par le rapport	Du 1 <sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023
Identification d'un rapport révisé	S.O.
Numéro(s) d'entreprise, s'il y a lieu	Association médicale canadienne : 121765705RC0001 AMC Impact inc. : 741067516RC0002
Identification d'un rapport conjoint, s'il y a lieu	Rapport conjoint
Identification des obligations de déclaration dans d'autres territoires de compétence	S.O.
Catégorisation des entités selon la Loi	Entités (partie 2 de la <i>Loi</i> )
Secteur	Soins de santé et assistance sociale Services professionnels, scientifiques et techniques
Emplacement	Ottawa (Ontario) CANADA Toronto (Ontario) CANADA

## Structure, activités et chaînes d'approvisionnement

#### Structure

L'AMC est une association nationale sans but lucratif et à adhésion volontaire qui représente des médecins. Elle est constituée en vertu d'une loi spéciale du Parlement et est régie par un conseil d'administration (CA) composé des présidences actuelle, désignée et sortante de l'Association, de la présidence du CA, d'un membre de chaque province et territoire comptant au moins 40 membres, d'un étudiant ou d'une étudiante en médecine, d'un médecin résident ou d'une médecin résidente et d'un membre à titre de non-médecin. Le Conseil d'administration se réunit régulièrement pour fournir une orientation à la haute direction et établir l'orientation stratégique de l'AMC.

Les règlements de l'AMC décrivent les règles qui régissent l'Association et définissent la composition et les devoirs du Conseil d'administration et de ses comités. Tout changement aux règlements doit être approuvé par les deux tiers des membres de l'AMC à l'Assemblée générale annuelle.

#### **Filiales**

AMC Impact est une filiale en propriété exclusive de l'AMC constituée en vertu de la *Loi* canadienne sur les sociétés par actions. Le Conseil d'administration d'AMC Impact inc. est chargé de la supervision de ses activités et de son fonctionnement conformément à la stratégie de l'AMC. À partir d'un modèle d'entreprise, le personnel d'AMC Impact appuie l'AMC dans l'exécution de sa stratégie, notamment en publiant une revue médicale et en fournissant des services de développement professionnel aux médecins.

#### **Activités**

L'AMC milite au nom de ses membres et du public dans le but de créer un système de santé plus durable et plus accessible ainsi qu'une nouvelle culture de la médecine qui favorise l'équité, la diversité et l'inclusion.

La mission de l'AMC : donner le pouvoir aux patients et les soigner.

La vision de l'AMC: une profession dynamique et une population en santé.

L'AMC importe indirectement des sacs à dos qu'elle distribue aux étudiantes et étudiants en première année de médecine. Elle offre aussi des articles de marketing et de promotion au personnel de l'AMC et d'AMC Impact, aux membres de l'AMC et à d'autres parties, et récompense les lauréates et lauréats de son programme de prix.

AMC Impact produit le *Journal de l'Association médicale canadienne* (*JAMC*), une revue de médecine générale évaluée par les pairs qui publie des recherches originales, des commentaires, des analyses, des revues, des mises à jour sur la pratique clinique et des éditoriaux qui alimentent les débats et la réflexion. Le *JAMC* est vendu et distribué au Canada et à l'étranger. AMC Impact fournit aussi des services de développement professionnel aux médecins, notamment des documents imprimés. La filiale procure également des appareils électroniques et des fournitures de bureau au personnel de l'AMC et d'AMC Impact.

#### Chaînes d'approvisionnement

L'AMC importe indirectement des sacs à dos qu'elle distribue aux étudiantes et étudiants en première année de médecine. Les sacs à dos sont importés par une tierce partie, en provenance de la République populaire de Chine. Il y a une chaîne d'approvisionnement semblable pour les articles de marketing et de promotion fournis au personnel de l'AMC et d'AMC Impact, aux membres de l'AMC et aux autres parties.

L'AMC fait aussi appel à une entreprise ayant un bureau au Canada pour la production des prix sous forme de médailles et de plaques qu'elle distribue à la communauté médicale.

AMC Impact produit le *JAMC*, une revue de médecine générale évaluée par les pairs qui publie des recherches originales, des commentaires, des analyses, des revues, des mises à jour sur la pratique clinique et des éditoriaux qui alimentent les débats et la réflexion. Le *JAMC* est vendu et distribué au Canada et à l'étranger. AMC Impact achète son papier du Royaume-Uni et des États-Unis, et fait appel à des sociétés de services d'impression qui ont des bureaux au Canada.

AMC Impact fournit aussi des appareils électroniques et des fournitures de bureau à son personnel et au personnel de l'AMC, y compris des ordinateurs portatifs et des téléphones, qu'elle se procure auprès d'entreprises ayant des bureaux au Canada.

# Politiques et processus de diligence raisonnable

La version actuelle du Service de l'approvisionnement de l'Entreprise AMC a été établie en 2022. Le Service n'a actuellement aucune politique de diligence raisonnable en place quant au travail forcé et au travail des enfants. Il planifie d'intégrer des évaluations accrues de la production de biens par ses fournisseurs et sous-traitants et des biens importés au Canada par l'Entreprise AMC et par ses fournisseurs, car ceux-ci sont liés au travail forcé et au travail des enfants.

# Risques de travail forcé et de travail des enfants

L'Entreprise AMC en est aux premières étapes du repérage des risques de travail forcé et de travail des enfants dans ses activités relatives aux chaînes d'approvisionnement.

## Mesures correctives (générales)

L'Entreprise AMC n'a pas encore relevé de risque dans ses chaînes d'approvisionnement relativement au travail forcé et au travail des enfants, et n'a par conséquent pas pris de mesures pour remédier à de tels risques.

### Compensation de la perte de revenus

L'Entreprise AMC n'a pas encore relevé de perte de revenus par des familles vulnérables en ce qui a trait à ses activités ou à ses chaînes d'approvisionnement, et n'a par conséquent pas pris de mesures pour compenser une telle perte de revenus.

#### **Formation**

L'Entreprise AMC n'offre actuellement pas de formation à son personnel ni à d'autres parties en lien avec le travail forcé et le travail des enfants.

#### Évaluation de l'efficacité

L'Entreprise AMC n'a pas pris de mesures à ce jour pour l'évaluation de son efficacité en prévention et en réduction des risques de travail forcé et de travail des enfants dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement.

#### **ATTESTATION**

Conformément aux exigences de la *Loi*, et plus particulièrement de son article 11, j'atteste que j'ai lu l'information contenue dans le rapport pour les entités nommées ci-dessus. À ma connaissance, après avoir fait preuve de diligence raisonnable, j'atteste que l'information dans le rapport est véridique, exacte et complète, à tous égards importante aux fins de l'application de la *Loi*, pour l'année indiquée ci-dessus. Je confirme que ce rapport a été approuvé par l'organe directeur de l'Association médicale canadienne, qui contrôle aussi AMC Impact inc.

Nom complet :	
Titre :	
Date :	
Signature :	
Je suis habilité(e,	à lier l'Association médicale canadienne.

Version originale anglaise signée